

La grille de tarification respecte la politique 56-05-01 « Contributions financières exigées des parents » qui a été adoptée le 29 août par le Centre de services scolaire des Draveurs.

La grille de tarification pourrait être révisée à la rentrée scolaire afin de tenir compte des règles budgétaires du MEQ.

De plus, elle ne tient pas compte des modifications ministérielles en cours d'année.

**** Attention : Le nombre d'heures utilisées pour le calcul du coût par période correspond aux nombres d'heures auxquelles le service est offert aux élèves. ****

TARIFICATION	
Fréquentation régulière	3,00\$ de l'heure maximum 8.95\$
Fréquentation sporadique	3,00\$ de l'heure maximum 8.95\$
	AM : 5.25\$ Midi : 4,00\$ PM : 5.50\$
Journées pédagogiques subventionnées	15.30\$ par jour + 0.75\$ (supplément 10 heures) + frais d'activités, s'il y a lieu
Journées pédagogiques (Supplément pour ouverture excédant 10 heures)	3.00\$ de l'heure (0.75\$)
Journées de semaine de relâche	À venir
Pénalité pour retard en fin de journée	5\$ par bloc de 10 minutes par famille
Charge aux parents qui paient en retard	Frais liés à la perception
AMPLITUDE DE TARIFICATION	
Journées non subventionnées (Hors calendrier)	8\$ par jour plus l'équivalent de l'allocation du MEQ* pour journées pédagogiques plus les frais d'activités, s'il y a lieu
Frais annuels d'ouverture de dossier	Aucuns frais
Absence lors de réservation (journée pédagogique et journée hors calendrier)	15,30\$ par jour Plus le supplément pour les heures excédentaires(0,75\$) Plus l'équivalent de l'allocation du MEQ* pour journées pédagogiques et journées hors calendrier* (9.23\$)
Absence lors de réservation (journée de la semaine de relâche)	À venir
AUTRES FRAIS	
* Ces frais sont ajustés à la hausse d'un montant égal au produit de l'indice régional des prix à la consommation pour Ottawa-Gatineau (IPC), tel que déterminé par Statistique Canada, au 30 juin de l'année civile précédente. Pour les années subséquentes, l'I.P.C. s'ajoute aux frais indexés de l'année précédente.	
Copie supplémentaire de relevés fiscaux	5,80\$ + l'indexation applicable*
Chèque retourné par l'institution financière	23,19\$ + l'indexation applicable*